

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT : PYRENEES-ATLANTIQUES
 NOMBRE DE MEMBRES : 13
 En exercice : 13
 Qui ont pris part à la délibération : 13 (dont 1 procuration)

SEANCE DU Mercredi 29 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le mercredi 29 avril à 19 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette Commune, convoqué le vendredi 24 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie.

Etaient présents : Ramuntcho GOYHETCHE, Murielle MOLERES, Agnès IRIBARREN, Odette COQUEREL, Laura LATASA, Séverine SAINT-JEAN, Aña OLATZ, Françoise HARRIAGUE, Marie Christine BURUCOA, Elodie PASQUIOU, François GRIMALDI, Carole GARCIA Y PEREDA.

Absente excusée : Maite FORDIN (procuration à Mme GARCIA Y PEREDA)

Secrétaire de séance : Agnès IRIBARREN

OBJET DE LA 4^{ème} DELIBERATION N°2026 04 04
APPROBATION DU CFU 2025 DU CCAS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de M. Ramuntcho GOYHETCHE, délibérant sur le CFU 2025 du budget CCAS de la commune dressée par Monsieur le Maire d'Ahetze.

Mme MOLERES, vice Présidente, présente les documents du CFU pour l'année 2025 transmis en amont de la séance.

CFU 2025 DU BUDGET CCAS DE LA COMMUNE D'AHETZE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Prévu	:	758,20 €
Réalisé	:	0,00 €
Reste à réaliser	:	0,00 €

RECETTES :

Prévu	:	758,20 €
Réalisé	:	0,00 €
Reste à réaliser	:	0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Prévu	:	15 810,46 €
Réalisé	:	0,00 €
Reste à réaliser	:	0,00 €

RECETTES :

Prévu	:	5 000,00 €
Réalisé	:	5 000,00 €
Reste à réaliser	:	0,00 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	758.20€
Fonctionnement :	15 810.46€
Résultat global cumulé:	16 568.66€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide **A L'UNANIMITE**

- de statuer sur l'exécution du budget 2025 en ce qui concerne ses différentes sections budgétaires :
- de déclarer que ces comptes n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et adopte le CFU du budget CCAS de la commune dressé pour l'exercice 2025.

Fait et délibéré le mercredi 29 avril 2026,

Le Président,

Ramuntcho GOYHETCHE

